



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Visite présidentielle à La Réunion

Question au Gouvernement n° 2344

### Texte de la question

#### VISITE PRÉSIDENTIELLE À LA RÉUNION

**M. le président.** La parole est à Mme Maud Petit.

**Mme Maud Petit.** La semaine dernière, le Président de la République s'est rendu dans l'océan Indien, à Mayotte, puis à La Réunion. Vous faisiez partie, madame la ministre des outre-mer, des six membres du Gouvernement qui l'accompagnaient. Les sujets abordés ont été nombreux : production locale, emploi, attractivité de nos territoires dans leur bassin régional, sécurité.

Ce déplacement nous rappelle des éléments essentiels. D'abord, la conscience aiguë que nous devons avoir des nombreux défis qu'il nous faut relever, et notre volonté de démontrer à nos compatriotes ultramarins que le Gouvernement agit de manière transversale en la matière. Il rappelle aussi la volonté qui anime notre majorité d'accompagner ces territoires et d'être au service de leur population, selon une approche globale. Enfin, il révèle le potentiel des territoires ultramarins aux yeux de tous nos concitoyens.

Au-delà des difficultés qu'ils rencontrent, les territoires d'outre-mer sont aussi des précurseurs – nous ne le disons pas assez. Ils innovent au service de l'intérêt général et sont une véritable source d'inspiration pour l'hexagone en matière d'adaptation de nos politiques publiques.

Voilà bien pourquoi que l'État doit y réaffirmer son engagement. Ainsi, concentrer les moyens de l'État sur la formation des jeunes, le retour à l'emploi ou la diversification des productions locales, c'est faire œuvre utile sur le long terme. C'est montrer que l'État croit au potentiel de tous ses territoires et agit concrètement pour eux. C'est prouver que, dans toute sa diversité, la France est unie et impliquée pour son avenir.

Lors de son voyage à La Réunion, le Président de la République a annoncé le lancement du plan PETREL, un plan pour l'emploi conçu pour ce département, rappelant ainsi l'approche différenciée du Gouvernement en fonction des spécificités de chaque territoire.

**M. le président.** La parole est à Mme la ministre des outre-mer.

**Mme Annick Girardin, ministre des outre-mer.** En effet, lors de cette visite, nous étions plusieurs membres du Gouvernement très impliqués, aux côtés du Président de la République, pour répondre aux besoins et aux exigences de nos concitoyens de La Réunion. Muriel Pénicaud et moi-même étions particulièrement concernées par les questions de l'emploi et de la formation, notamment des jeunes, à La Réunion où, comme vous le savez, les taux de chômage sont très élevés. Le nom du plan PETREL – priorités et rassemblement pour l'emploi local –, annoncé sur place, fait bien évidemment référence à un oiseau que chacun, à La Réunion, veut aujourd'hui protéger.

Cependant, il ne s'agit pas seulement de faire de nouvelles annonces, mais d'abord de renforcer ce que nous faisons depuis deux ans – « renforcer », car on constate déjà des résultats : 2 000 chômeurs de moins à La Réunion en un an, voilà qui montre que notre action commence à porter ses fruits. Cela vaut également, du reste, de tous les territoires d'outre-mer.

Quant aux annonces, 12 000 PEC, ou parcours emploi compétences, seront financés chaque année jusqu'à la fin du quinquennat, auxquels s'ajouteront plus de 5 000 formations supplémentaires par an et le doublement des postes dans les structures d'insertion par l'activité économique, ce qui représente 7 000 postes de plus par an. Il s'agit également de permettre à ceux qui bénéficient aujourd'hui du RSA, le revenu de solidarité active, d'accepter des emplois, c'est-à-dire de cumuler RSA et emploi pendant une période qui leur permette d'avoir accès à l'insertion et à l'emploi durable.

Il s'agit aussi d'expérimenter – car on trouve des solutions dans les territoires d'outre-mer – une autre organisation des emplois francs, qui seront ouverts et dézonés pour concerner tous ceux qui sont en parcours d'insertion : c'est important.

Il s'agit, enfin, de mettre en œuvre la clause de revoyure que nous avons prévue en matière d'exonération de charges : désormais, dans les territoires d'outre-mer, on paiera zéro charge jusqu'à deux SMIC.  
(*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*)

## Données clés

**Auteur :** [Mme Maud Petit](#)

**Circonscription :** Val-de-Marne (4<sup>e</sup> circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 2344

**Rubrique :** Outre-mer

**Ministère interrogé :** Outre-mer

**Ministère attributaire :** Outre-mer

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [30 octobre 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [30 octobre 2019](#)